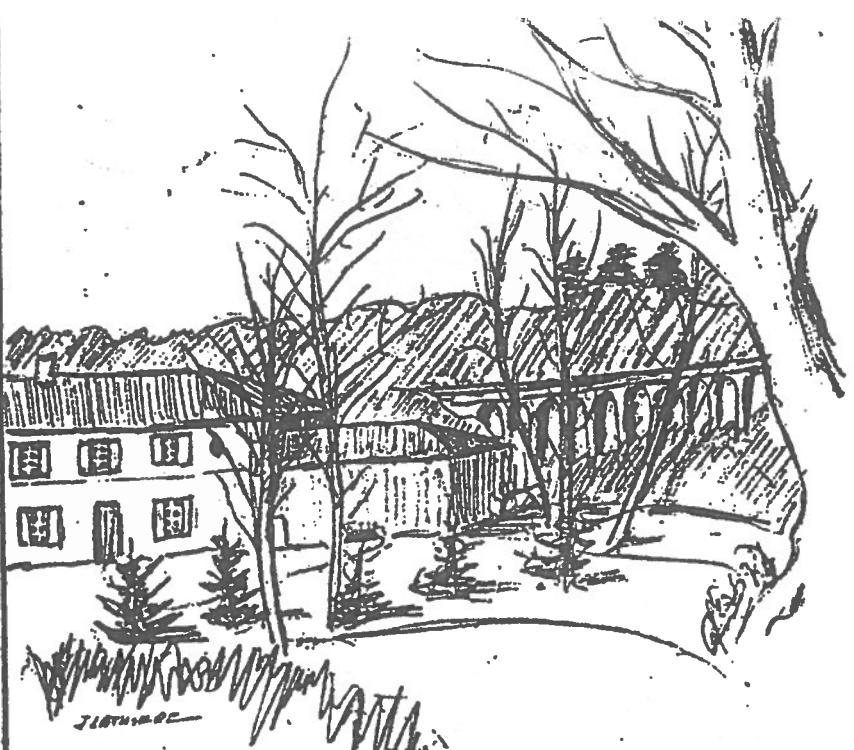


VIVRE

A



MOUTHIERS-SUR-BOEME

LE MOT DU MAIRE

=====
17 Juin 1984

8h-15h. De longues heures d'attente; peu d'électeurs se présentent aux urnes. L'Europe ne mobilise pas beaucoup nos concitoyens. Déception.

15h- Je m'échappe pour assister à la fête des écoles. Les petits de la maternelle nous donnent un spectacle à vous couper le souffle. Ils ne jouent pas l'Afrique, ils sont Africains, comme nos amis Voltaïques présents et profondément émus. Le cercle s'élargit ensuite et le final "si tous les gars

LA FETE DES ECOLES

=====

La fête scolaire qui a regroupé, le dimanche 17 juin après-midi, à la salle polyvalente, les élèves de la maternelle et du primaire a connu un très grand succès. C'est dans une salle comble de parents et d'amis très motivés, malgré une très forte chaleur, que les enfants ont pu donner le meilleur d'eux-mêmes. Autour d'eux, un

du Monde" embrase la salle d'une lueur d'humanisme planétaire. Emotion. Espoir

23h- Les résultats tombent : 44 voix se prononcent pour l'intolérance, le racisme, l'égocentrisme exprimés par LE PEN et sa liste. Déception et inquiétude.

Que dois-je retenir de cette journée? La leçon d'espoir dans l'avenir de nos gamins et de leurs 300 parents ? Ou l'apparition au grand jour d'un phénomène politique qui nous ramène 40 ans en arrière ?

Bernard GERMON:

très gros travail d'équipe a été réalisé pour mettre au point cette fête que l'on peut qualifier de réussie.

Les classes maternelles avec un thème sur l'Afrique ont permis aux enfants de découvrir des horizons méconnus, et la participation de KOUDBI KOALA et de son équipe de KOUDOUGOU a donné une autre dimension à cette découverte.

Le primaire, avec ses chants mimés, ses danses variées, ses sketchs, son

SOLIDARITE

=====

Un habitant de MOUTHIERS, Jean-Claude SIMON a réalisé une expérience méritoire.

Lors d'un voyage au PAKISTAN, en octobre dernier, Jean-Claude a eu l'occasion de faire la connaissance d'un étudiant en médecine Afghan, actuellement médecin à l'hôpital de PESCHAWAR. Le Pakistan Ouest est un pays frontalier de l'Afghanistan, lequel est occupé par l'armée soviétique. Les résistants Afghans viennent se réfugier au Pakistan dans des camps où ils se retrouvent à environ 3 Millions.

Leurs conditions de vie sont très difficiles et Jean-Claude a eu l'occas-

spectacle de cirque, a convaincu les parents qui ont apprécié le naturel de leurs enfants.

Bravo aux enfants, félicitations aux enseignants et aux aide-maternelles. Merci aux parents et aux amis de l'école qui ont participé à l'organisation et qui ont permis un bon déroulement de cette fête.

sion de s'en rendre compte personnellement lors d'une visite dans l'un de ces camps.

Touché par le dénuement de ce peuple, Jean-Claude, de retour en France, a organisé une collecte lors du repas de fin d'année de l'usine Laroche. L'argent recueilli (237,70F) a été utilisé pour l'achat et l'envoi en recommandé de deux paquets de 2 kgs chacun comprenant 400 stylos, 36 crayons de papier et 45 blocs de cahiers scolaires. Cet envoi, parti le 18 Avril 84, est bien arrivé et le destinataire a fait parvenir à Jean-Claude une lettre touchante de remerciements dans laquelle on peut lire entre autre : "lorsque je vais au camp où nous avons pris le thé ensemble, il se trouve toujours quelqu'un pour me demander si SIMON a envoyé une lettre ... et merci beaucoup pour ton cadeau et mes meilleurs souvenirs à toi, à ta famille, à tes amis et tes collègues. Un peu de MOUTHIERS est resté là-bas."

STAGE D'INSERTION

=====

Dans les précédents bulletins, il a déjà été question du stage d'insertion des jeunes, qui a débuté le 14 Novembre 83. Il vient de se terminer après une prolongation de 10 semaines marquées par les épreuves du C.A.P. pour quatre d'entre eux (résultats en juillet), et la recherche (durée!) d'emploi ou de formation complémentaire pour 7 autres qui ne manquent ni de bonne volonté ni de compétences : la salle de la Maison pour Tous, rénovée par eux le prouve aux yeux de MOUTHIERS, s'il est besoin d'un témoignage convaincant! c'est le résultat d'une riche collaboration de 17 jeunes avec des professionnels du bâtiment de MOUTHIERS qui ont pu leur apporter leur compétence et leur confiance.

Autre résultat : outre le C.F.G. (Certificat de formation générale), sept d'entre eux ont pu passer avec succès l'épreuve du "code de la Route", grâce à l'aide chaleureuse et

bénévole de M.PRUD'HOMME : un pas de plus vers l'autonomie!

Tous ont pu acquérir une première expérience professionnelle, qu'il approfondir, ou essayer une nouvelle orientation à travers des stages en entreprises (50% du temps de formation), et mener un effort de formation générale moyennant une rémunération(bien sûr trop faible pour vivre et inégale suivant l'âge pour un travail équivalent) pour un travail équivalent) Aujourd'hui :

3 d'entre eux ont trouvé un travail pour cet été (2 dans leur spécialité) dont 1 à MOUTHIERS;

2 s'engagent dans une formation menant à un CAP; 2 s'apprêtent à effectuer le service national;

7 sont encore à la recherche d'emploi (2 voudraient refaire un stage à MOUTHIERS, les autres veulent trouver un emploi quitte même à aller ailleurs); 2 n'ont plus donné de nouvelles depuis leur départ du stage.

Une réunion d'information des maîtres de stages, éventuels employ-

eurs, en présence de représentants de l'ANPE et de la DDTE n'a malheureusement pas eu le succès que nous aurions tous souhaité : l'absence de nombre d'entre eux, lorsqu'elle n'était pas motivée, a été très cruellement ressentie par tous ces jeunes qui avaient donné satisfaction sur leurs lieux de stages. Cependant, précisons que certains chefs d'entreprises ont par ailleurs fait appel à la Mairie pour recruter du personnel, temporairement ou définitivement : Philippe, ex-stagiaire, a un emploi à MOUTHIERS.

Tous ces jeunes se souviennent et remercient les habitants de MOUTHIERS qui ont participé activement à leur accueil et à leur formation en leur apportant leur savoir-faire, le plus souvent bénévolement et en suivant avec intérêt et affection le cheminement de chacun au cours de ces 8 mois.

Et, ce qui n'est pas négligeable, ce stage n'a rien coûté au budget de la Commune.

CLUB DU 3^e AGE

=====

Ses portes ouvertes le 6 Mai dernier ont été un franc succès auxquelles ont largement contribué les habitants de MOUTHIERS, le Conseil municipal, nos amis rossellois, les clubs voisins, soutenant ainsi l'effort de tous ceux qui ont apporté leurs travaux leurs dons d'objets pour la bourriche, leur permanence active aux comptoirs, à la buvette, à la bourriche, à la décoration par une belle exposition de tableaux. Bel exemple de travail en commun! Merci à tous!

Le 26 Mai, les membres du club, augmentés d'une bonne dizaine d'enfants de MOUTHIERS ont assisté à

BORDEAUX au spectacle du cirque de PEKIN.

Le 21 juin, le club a pris part au grand rassemblement de clubs ruraux du 3^e âge qui avait organisé à CONFOLENS l'Association départementale "la voix des ainés".

Le travail manuel réussissant chaque vendredi les ainés et les enfants des classes de Mme TRIGEAUD et Mme FRANK, s'achève avec les vacances. Comme ces rencontres se sont avérées fructueuses, on recommencera à la rentrée.

CALENDRIER DES FETES DE JUILLET

=====

1^{er} Juillet : fête de l'ADM à PLASSAC

8 juillet: tournoi de six-

INFORMATIONS

REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT

Suivant décision du conseil municipal, la redevance d'assainissement est désormais appliquée sur la consommation d'eau enregistrée au compteur, DONC SANS FORFAIT, à raison de 5,25F par M³ pour 1984. Le décompte sera de ce fait établi en fin d'exercice, après le relevé annuel des compteurs. Cependant, pour équilibrer les montants des deux factures d'eau semestrielles, il a été prévu que cette redevance sera facturée en 2 fois dans les

te de la M.J.C.

14 juillet: méchoui et concours de boules du foot.

GARDERIE ET CENTRE DE LOISIRS

=====

La garderie des matins et soirs et le centre de loisirs du mercredi continueront de fonctionner pendant l'année scolaire 84-85 (tenez en compte pour votre organisation à la rentrée).

1- GARDERIE :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 7 heures à 9 heures et de 16 heures 15 à 19 heures. Tarifs en vigueur: 1 enfant : 116F/mois
2 enfants : 92F/mois
Garde exceptionnelle matin et soir : 11,60F/jour/enfant.

2-CENTRE DE LOISIRS :

Tous les mercredis (sauf pendant les vacances, à moins qu'il y ait suffisamment de personnes intéressées pour les petites vacances) de 7 heures à 19 heures, mais possibilité d'arrivée et de départ des enfants à toute heure. Tarifs en vigueur : 1 enfant : 29F/mercredi
2 enfants: 23F/mercredi
Les tarifs sont divisés par 2 en cas de fréquentation pendant la moitié du temps.

Les inscriptions pourront être prises soit par les animatrices (Mmes BREGEAS et MARTIAL) soit par les secrétaires de mairie.

conditions suivantes :
En juillet de l'année en cours :

Un accompte basé sur la moitié de la consommation de l'année précédente.

En janvier de l'année suivante :

Facturation définitive avec déduction de l'acompte demandé en juillet.

La facture que vous venez de recevoir comporte donc, au titre de la redevance d'assainissement 1984, un accompte calculé sur la moitié de votre consommation d'eau de l'année dernière et dont le montant sera déduit sur la facture de janvier 1985.

MOUTHIERS
A TRAVERS LES AGES
(suite)

On connaît peu de choses sur l'histoire proprement dite de MOUTHIERS. L'origine du nom est le terme "MOUSTIER" synonyme de "monastère" terme qui n'apparaît utilisé que depuis le 14ème siècle.

Selon la tradition, il aurait été fondé au 6ème siècle mais on ne possède de renseignements qu'à partir du 11ème siècle ; à cette époque, l'église existante fut donnée en 1094 par Guillaume de La Rochechandry à l'abbaye bénédictine ST MARTIAL de LIMOGES ; il se peut donc qu'antérieurement, il n'y avait pas de monastère mais une église. Un village s'étant sans doute formé autour du Moustier, il en prit le nom.

On trouve indiqué qu'il y avait une église paroissiale à Gersac; il se peut que Larochechandry fut aussi le siège d'une paroisse du fait que c'était le siège d'une châtellenie dans le ressort de laquelle pouvaient se trouver d'autres paroisses telles que gersac.

En tous cas, on trouve mention de la paroisse de MOUTHIERS dès 1170, conjointement à l'existence du prieuré rattaché à l'abbaye ST Martial de Limoges, la paroisse ayant son curé et le prieuré son prieur. Ce dernier fut autrefois dispensé de résidence en 1536 lorsque l'abbaye St Martial se transforma en chapitre séculier. Le prieuré n'eut semble-t-il de cette date à la révolution de 1789 qu'une existence quelque peu théorique qui a fait conclure à sa disparition.

En fait, l'histoire ancienne de MOUTHIERS est celle de La Rochechandry sur laquelle on est assez renseigné .

Plusieurs explications sont données sur l'origine du château de La Rochechandry :

construction par un riche gallo-romain venu s'établir à la suite de l'arrivée de ST Martial dans la région.

installation d'un nommé CHANDERIC à l'époque mérovingienne, peut-être compagnon de Clovis lors de son passage en Angoumois.

CHANDERIC serait un seigneur de SAINTES, en guerre contre EMINON, comte d'ANGOULEME, au 9^e siècle, ce qui apparaît plus vraisemblable quant à l'origine du nom : La Roche Chanderic, le château pouvant exister avant

La châtellerie de La Rochechandry s'étendait sur 3 000 hectares environ et dépendait de la baronnie de la Paine (ou Plaine ou Pesne), appartenant aux évêques d'ANGOULEME. le seigneur de La Rochechandry et les seigneurs de MONTBRON, MONTMOREAU et LA ROCHEFOUCAULD, eux aussi rattachés à la baronnie de la Paine, avaient le privilège de porter l'évêque d'ANGOULEME lors de son intronisation du Monastère Saint-Ausonne jusqu'à l'église Cathédrale.

Le seigneur de La Rochechandry était aussi tenu de recevoir l'évêque d'ANGOULEME pendant les mois d'août et de septembre et de prendre en charge ses prisonniers; toutefois en 1488, l'évêque renonça à ces avantages. La Rochechandry aurait été rattachée à la province de Saintonge, sans doute à la suite de l'installation de Chanderic, venant de cette province. Ce rattachement a pu être limité dans le temps. Pour la raison précédente, la Rochechandry dépendait de la sénéchaussée de Saintonge.

Les appels du Juge ressortaient à St Jean d'Angély et de là au Parlement de Bordeaux. De même La Rochechandry était de l'élection de Saintes. Si la paroisse de MOUTHIERS était comprise dans le territoire de la Rochechandry, cette châtellenie s'étendait aussi sur une partie des paroisses de Voulgézac et Voeuil.

à sa fille qui épousa Jacques Louis LE MUSNIER et resta dans cette famille jusqu'en 1814, date à laquelle il fut acheté par M.LACOURADE qui utilisa les matériaux du château pour la construction de la papeterie. C'est à partir de 1850 que le château fut reconstruit par M.SERVANT, banquier d'ANGOULEME, puis par M. Adelme TABUTEAU.

Les recherches de M.TESSERON sur "la Charente de Louis XIII à la Révolution" ont permis de trouver des indications sur l'histoire locale. C'est ainsi qu'a été repérée l'existence de moulins à papier sur la Boëme à la fin du 17^e siècle: aux gagniers, à la Rochandry et dans le bourg (moulin Boutaud propriété de Raymond de SALIGNAC, écuyer du bie noble de Boisbelet, devenu par la suite, Moulin à blé, propriété MEUNIER).

(la suite dans le prochain numéro)

PERCEPTION

JOURS ET HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU DE LA PERCEPTION POUR LES MOIS DE JUILLET ET AOUT

JUILLET :

LE 6 juillet de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures.

Le 27 Juillet aux mêmes heures.

AOUT :

Le 3 août aux mêmes heures. Le 22 Août aux mêmes heures.

En cas d'urgence, s'adresser à la Perception de BLANZAC (Tel.64.02.72).

SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 14 JUIN 1984

De nombreux sujets ont été abordés au cours de la dernière séance du Conseil Municipal.

1-CHEMINS :

Un certain nombre de chemins ruraux totalisant un peu plus de 14 kms sont proposés pour être inscrits en voies communales classées. La Commune sera obligée de les entretenir (ce qu'elle fait déjà, puisqu'ils desservent des habitations), mais ce classement permettra qu'ils soient pris en compte dans le calcul des subventions pour travaux d'entretien.

D'autre part, l'Association Foncière a proposé le transfert de ses chemins dans le domaine communal (voies communales classées). Ils deviendraient alors publics mais l'entretien en reviendrait à la commune. La commission des travaux ne les a pas tous retenus. Un problème est apparu au point de vue de la responsabilité du stationnement des bennes sur les chemins des marais au moment de la récolte du maïs. Le problème devant être soumis à l'Association Foncière, la délibération sur le transfert et le classement de chemins est reportée à une réunion ultérieure.

2- TRAVAUX EAUX PLUVIALES : Ces travaux consistent en un busage, route d'ANGOULEME, au-dessus de "la croix ronde". L'ouverture des plis reçus à la suite de l'appel d'offres aura lieu le 27 juin prochain.

3- QUESTIONS DIVERSES : Les emprunts prévus pour la Maison pour Tous viennent d'être versés.

Le devis concernant la pose de deux lampadaires d'éclairage public à "combe noire" d'un montant de 5 836 francs est accepté.

Une demande d'autorisation d'installation d'un atelier de réparation de cycles et motocycles, dans le lotissement "les justices", pendant deux ans, est soumise au Conseil. L'ensemble des habitants du lotissement ont donné leur accord. Le Conseil accorde l'autorisation, la durée de deux ans, étant soumise à une demande de renseignements auprès de la Chambre des Métiers.

La Commune de VOEUIL ET GIGET a fait savoir qu'elle ne souhaitait pas participer à l'établissement de la Maison de Retraite. Cependant, à la suite de contacts pris avec le Maire de VOEUIL, il semblerait que cette décision provienne d'un malentendu et puisse être revue.

La Commune de MOUTHIERS a été agréée en tant que pourvoyeur de travaux d'intérêt général servant de peines de substitution.

La commune de TORSAC étudiant un P.O.S. (Plan d'Occupation des Sols), et étant limitrophe de MOUTHIERS, communication du P.O.S. est demandée.

La réunion de la commission municipale des calamités agricoles a été fixée au 17 Juin pour l'examen des dossiers déposés à la suite de la tempête du 26 Juillet 83.

Une demande d'augmentation des tarifs de transports scolaires de 1,5% est accordée à compter du 15 Mai 84. Cette augmentation ne sera répercutée sur les familles qu'à partir de septembre 84.

La FNACA a écrit aux conseils municipaux afin qu'ils prennent une délibération demandant que le 19 Mars devienne officiellement journée nationale du souvenir des combats d'Afrique du Nord. par 14 voix pour et 4 abstentions, le Conseil a accepté de prendre cette délibération.

ASSOCIATION
DES PARENTS D'ELEVES

=====
COMpte-rendu DES ACTIVITES
DE L'ANNEE 83-84.

L'année scolaire 83-84 s'achève et nous souhaitons vous faire part de nos activités qui se sont déroulées au cours de cette année. En accord avec les enseignants, l'Association a choisi une nouvelle orientation. Elle a souhaité, tout au long de l'année, donner la possibilité à tous les enfants de participer à de nouvelles activités plutôt que d'effectuer seulement un grand voyage de fin d'année. L'Association a organisé :

- un concours de belote
 - un loto
 - un dîner dansant (avec l'aimable coopération du Comité des fêtes)
- qui ont rapporté la somme de 12 000 Francs.

Il nous restait les bénéfices du dîner dansant de l'année précédente pour un montant de 6 000 Francs. Ces montants ont été répartis :

1-Maternelle :

- Frais de transport pour un spectacle de marionnettes
- Achat de jouets pour la cour de l'école (tricycle chariots, jouet porteur, échasses, pelles, seaux)
- Achat d'une première série de livres pour la création d'une bibliothèque

-Sortie de fin d'année (musée d'Angoulême, zoo de Soyaux)

soit un montant de 5 000F.

2-Primaire :

-Frais de transport pour sorties théâtres d'Angoulême

-Achat d'une première série de livres pour la création d'une bibliothèque

-Sortie de Fin d'année à La Rochefoucauld

-(en cours) sorties pédagogiques et achat d'une deuxième série de livres prévu à la rentrée prochaine.

soit un montant de 9 900F.

3-Garderie :

-Achats jouets

-Achat diverses fournitures pour animation du mercredi

soit un montant de 840 F.

Afin de pouvoir développer nos activités et d'en faire profiter davantage les enfants, nous souhaiterions qu'un plus grand nombre de parents viennent nous rejoindre au sein de notre Association.

Bonnes vacances, et à la rentrée prochaine.

Le Bureau.

RESULTAT DES
ELECTIONS
EUROPEENNES

DU 17 JUIN 1984

=====

Inscrits : 1305

Votants : 669

Nuls : 24

Exprimés : 645

Ont obtenu :

Les verts-Ecologie : 22

Initiative 84 : 6 voix

P.C.F. : 48 voix

Entente Radicale Ecolo-

giste : 20 voix

Lutte ouvrière : 25 voix

Parti ouvrier européen : 0

Réussir l'Europe : 22 voix

Front d'Opposition Na-

tionale : 44 voix

Parti des travailleurs : 6

Parti socialiste : 160 voix

Differents de gauche : 2

Union de l'Opposition : 284

U.T.I.L.É. : 6 voix

Etats-Unis d'Europe : 0